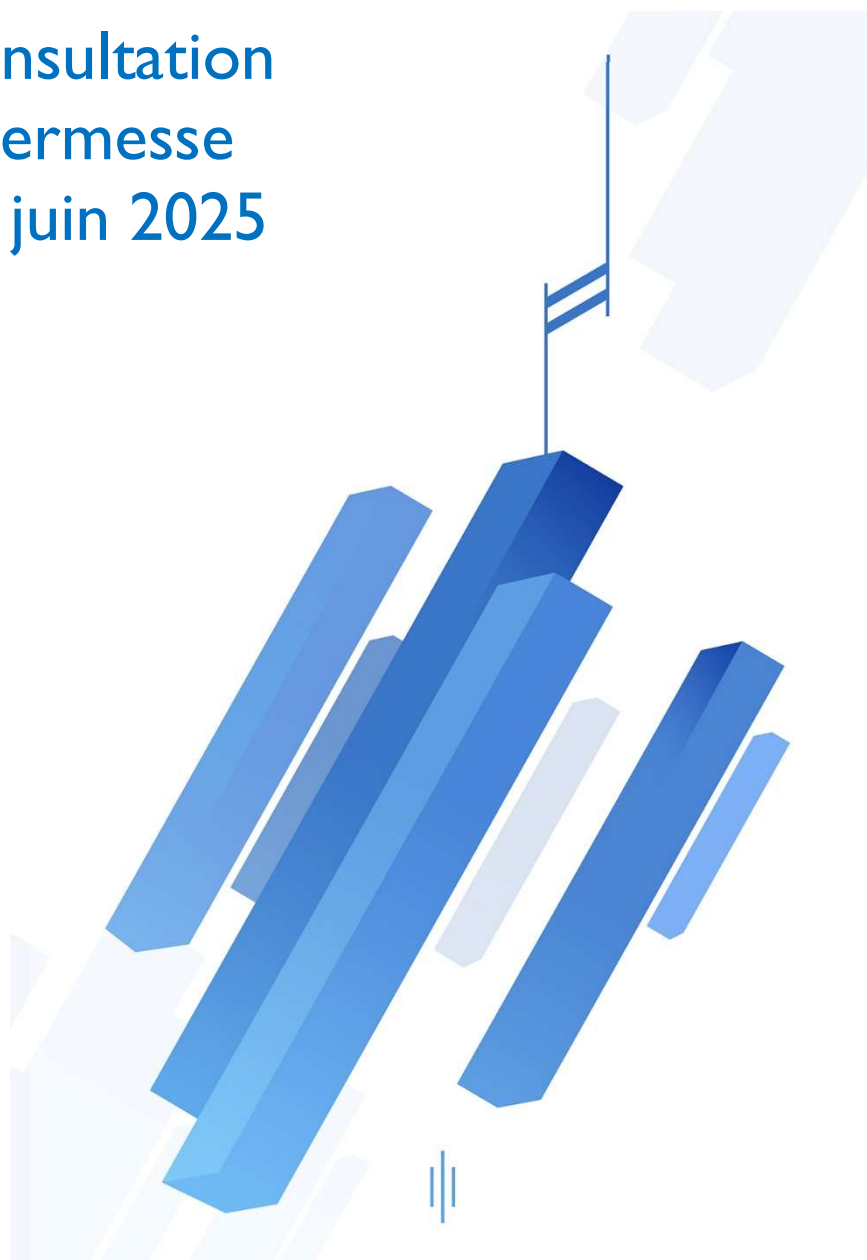




Commission des marchés

Consultation
Kermesse
14 juin 2025



Introduction

INTRODUCTION

La loi relative à la formation professionnelle et à la démocratie sociale du 5 mars 2014 a imposé à notre comité d'entreprise la création d'une commission des marchés visant à encadrer et sécuriser le recours à nos prestataires et fournisseurs de service (ci-après nommés candidats).

Ce document est une consultation, non soumise aux contraintes des appels d'offres des marchés publics ou privés.

MARCHÉ / CAHIER DES CHARGES

Le comité social et économique SAFRAN NANCELLES 76, situé Route du Pont VIII-BP 91-76 700 Harfleur, souhaite faire l'acquisition de la prestation détaillée ci-dessous :

Animations journée festive (kermesse) sur le complexe sportif Henri Mehl à destination des ouvriers et de leurs ayants-droit (environ 1000 personnes) samedi 14 juin 2025 de 10h à 18h.

Cette prestation devra comprendre des animations diverses (propositions à faire par les prestataires). Sans restauration.

Le prestataire retenu devra fournir ses besoins électriques pour l'ensemble de la prestation.

Le complexe sportif sera à disposition du prestataire retenu du vendredi 13 jusqu'au lundi 16 juin 9h.

REMISE DE LA CONSULTATION PROCÉDURE À SUIVRE PAR LE CANDIDAT

- Le candidat enverra son offre uniquement sur les messageries
direction@csefrannacelles76.org
- **Date limite de remise de l'offre du candidat : vendredi 14 mars 2025 à minuit**
- L'offre du candidat comportera les documents suivants :
 - a. *Présentation de la société candidate*
 - b. *Proposition commerciale*
 - c. *Références du candidat*
 - d. *Attestation d'assurance*
 - e. *Attestations et certificats délivrés par les administrateurs et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales*
 - f. *Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il respecte le code du travail français*
 - g. *Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournira des produits respectant les normes européennes en vigueur (voir normes française si plus restrictives)*
 - h. *Pour les consultations concernées, fournir éventuellement une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il effectuera auprès des autorités compétentes les démarches nécessaires pour exécuter la prestation (mairie, sécurité civile...)*

Si nécessaire, le candidat s'adressera au comité social et économique SAFRAN NACELLES 76 au 02.35.11.41.65 pour obtenir des renseignements.

Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite de remise, entraînera obligatoirement le rejet de la candidature.

SELECTION DE L'OFFRE

Le comité social et économique SAFRAN NACELLES 76 départagera les différentes candidatures selon les critères suivants :

- *Qualité/Fiabilité*
- *Coût/Service après-vente*
- *Proximité/disponibilité/localité*
- *Solvabilité*
- *Eco responsabilité*
- *Pour les consultations relatives aux vacances :*
 - Etre membre de l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme et de plein air)*
 - Participer à l'économie et/ou au tourisme social.*

-Date de sélection du candidat retenu : **Mercredi 19 mars 2025**

-Les candidats seront informés du résultat de la sélection par mail.